

## LE MOT DU MAIRE



*Cette année 2003 a vu la naissance d'une nouvelle association au sein du village.*

*En plus de l'entretien du village, du fleurissement, les bénévoles oeuvrent donc aujourd'hui dans de nombreuses structures condoises : football, tennis, gymnastique volontaire, groupement d'aînés, animation du village, bricolage ou chasse.*

*Au-delà de la simple organisation d'une passion commune, la structure associative favorise rencontre, échanges et mieux-vivre.*

*Cet investissement personnel de nombreux administrés est très motivant pour les élus. C'est également l'occasion d'accueillir de nombreux adhérents de ville et villages voisins, confortant ainsi l'indispensable intercommunalité.*

*Et, je l'espère, une raison de plus pour choisir de venir vivre à Condes, dans le cadre agréable du futur lotissement.*

*J'adresse à tous, au nom du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé en cette nouvelle année 2004.*

**Joël CLEMENT**



## Actualité chronologique 2003

\*\*\*\*\*

La tradition des vœux du Conseil Municipal à la population est désormais bien ancrée. La Municipalité de Condes n'y a pas dérogé en invitant ses administrés à la Salle des Fêtes le 4 janvier, autour d'un apéritif et de la non moins traditionnelle galette.

Une semaine plus tard, notre salle communale était occupée par les aînés de plus de 60 ans, réunis autour d'un repas offert par la Municipalité. Déjeuner qui se prolongeait en souper, après un après-midi consacré aux jeux de cartes et de société, en compagnie de plusieurs élus.

.....

Ces agapes répétées n'ont pas empêché les élus de se consacrer aux affaires municipales, essentiellement marquées par la succession Piot en ce début d'année.

Début janvier, le maire apprenait de source bien informée la vente imminente de tous les biens immobiliers résiduels de la succession Piot, et surtout d'une soixantaine d'hectares de terres et bois, tous situés sur le territoire communal.

Parmi ces terrains, plusieurs intéressaient la mairie dans des optiques très différentes : protection des eaux, développement futur du village, protection de l'environnement naturel.

Un conseil municipal extraordinaire convoqué le 21 janvier prenait ainsi la décision, à l'unanimité, de se porter acquéreur de plusieurs parcelles en bois et prairies et de mettre en place une procédure de ZAD ( zone d'aménagement différencié), si cette demande ne trouvait pas un écho favorable.

Une réunion en mairie réunissait le 12 février tous les acteurs de cette affaire, vendeurs, fermiers, notaire, SAFER et la Municipalité.

Le bon sens l'emportait finalement et un compromis était trouvé avec la cession à la Commune par les héritiers Piot de trois parcelles : Y 5, AB 3 et YA 23 en partie ( 3 ha 78 ca) à un tarif compris entre 1900 et 2300 € l'hectare.

Prairie sise sur le périmètre rapproché de protection des eaux de la station de pompage, la parcelle Y 5 était rétrocédée quelques semaines plus tard au syndicat intercommunal des eaux.

Celui-ci ayant davantage vocation que la commune à initier un processus de maîtrise foncière autour de sa station de pompage, alimentant neuf communes.

.....

D'autres dossiers étaient conduits à terme conjointement tel l'élagage des arbres le long de diverses voies communales, chantier prévu de longue date.

Cette opération délicate nécessitait une articulation sans faille entre tous les intervenants : Mercredi 11 janvier validation par la Préfecture d'un arrêté municipal interdisant la circulation

Chemin du Baron , pose au petit matin d'une signalisation réglementaire par la Direction Départementale de l'Équipement, passage de l'élagueur et déblaiement rapide de l'énorme volume de branches généré par la taille. Démarche quasi identique les semaines suivantes avec la Côte de Treix et le chemin de Jonchery.

Un travail important qui devra se répéter au moins tous les dix ans.

.....

La sécurité routière toujours, suite au terrible accident dans la nuit du 11 janvier, coûtant la vie d'un jeune routier belge. Son camion semi remorque avait quitté la RN 67 dans le virage du canal, avant de s'encastrier dans un pylône électrique.

Réagissant pour la nième fois devant la dangerosité de cette zone , avec quelques administrés, le conseil municipal demandait à Monsieur Le Directeur de l'Équipement de doter l'extérieur du virage , côté Condes, de glissières de sécurité empêchant l'éventuel fauchage des automobilistes marquant le stop de la rue du Petit Bois.

La réponse, négative bien sûr, était étayée par la zone de rupture que créerait l'entrée de cette rue du Petit Bois, en cas de frottement le long des glissières. Comprenne qui pourra : cinquante mètres plus bas, cette rupture existe bien avec le chemin de halage et le pont du canal, et des glissières sont présentes.

Malgré tout, la promesse de voir bientôt ouvert le barreau RN 67 Bologne/Chaumont atténuait la déception de tous.

La vocation religieuse n'étant apparemment plus aussi forte, la pénurie de prêtres se fait sentir. Ainsi, après le départ de l'Abbé Beuret, son successeur l'Abbé Leseur s'est retrouvé en charge d'un secteur paroissial très élargi, puisque composé de trente quatre communes. Même en connaissant le dynamisme de ce jeune curé, c'est une lourde tâche qui s'est traduite rapidement par l'impossibilité d'officier lors des enterrements, laissant cette responsabilité délicate à des laïcs.

Toute cette actualité était exposée le 24 février à Jonchery par l'Evêque Monseigneur Gueneley, lors d'une soirée rencontre à laquelle ont participé quelques maires du secteur paroissial, dont celui de Condes.

.....

Le mois de mars voyait le retour de vieilles connaissances, en l'occurrence dix caravanes de marchands ambulants, ceux-là même qui avaient stationné dix huit jours en avril 2001, sur le parking de la salle des fêtes. Bien que n'ayant rien à leur reprocher sur le précédent séjour, il était hors de question pour la municipalité de renouveler cette expérience angoissante. Après leur avoir expliqué toute la gêne qu'ils occasionnaient en occupant ce parking dédié à la salle des fêtes et aux équipements sportifs, le maire et ses adjoints obtenaient un départ rapide pour une zone plus adaptée.

Ce parking de la salle des fêtes n'était malheureusement pas très encombré de voitures le mardi 11 mars en soirée, lors de la conférence sur les plantes vivaces animée par Samuel Stolarz. Une intéressante soirée réunissant tout de même une vingtaine de condois dont un petit noyau de « dames aux mains vertes », passionnées par les plantes. Passion que l'on a pu vérifier tout au long de l'année au travers de superbes compositions florales.

.....

Du monde, il y en avait beaucoup à Brethenay le vendredi 28 mars pour accompagner vers sa dernière demeure notre amie Geneviève Jordil, maire du village. Son premier adjoint, Gilles Cassert se voyant confier par le conseil municipal la responsabilité de lui succéder, quelques semaines plus tard.

.....

Ce mois de mars voyait aussi la mise en chantier de plusieurs rénovations privées, rue de la Montagne, toujours suite aux ventes de la succession PIOT. Le cœur historique du village enfin en mouvement

.....

Le 8 avril, Marcel Blanguerin, notre vaillant adjoint, toujours à la recherche de bricolage, passait au travers du faux-plafond de la salle des fêtes.

Une chute de cinq mètres sur le plancher qui lui valut (et à nous aussi !) une belle frayeur et plusieurs mois de douleur. Depuis cet accident, le conseil municipal lui a interdit de dépasser la troisième marche des escaliers et échelles ! Mais il se dit qu'il continue à prendre des risques...

.....

Cette année 2003 étant celle du renouvellement des baux de chasse, le conseil municipal a reçu au mois d'avril les propositions d'adjudicataires sur ses quatre lots. Trois lots ont été reconduits à l'identique, soit Alain Doré à Darmannes, Joël Brizion au Puits des Mêzes et Roger Devarenes sur Lavaux, à Condes..

Pour le lot du Bonnevaux, l'ancien adjudicataire Alain Bourgeot s'est trouvé en concurrence avec la société de chasse nouvellement créée au village et présidée par Patrick Leprun. En toute logique, c'est cette dernière qui s'est vu attribuer cette forêt communale pour une durée de trois ans. Un règlement de chasse très précis a été élaboré par le nouvel agent patrimonial de l'ONF, Alain Vial.

.....

Le 30 avril, les chevreuils et sangliers furent bien dérangés en forêt sur Lavaux. Sous la conduite du maire, Guy et Maurice Simon ont débardé les 23 dernières grumes encore intéressantes, négligées lors des précédentes ventes de bois. Travail harassant effectué sous la pluie battante.

.....

L'achat en 2002 par la Commune de la parcelle AA 127 était motivé par l'indispensable besoin d'augmenter notre population en baisse vertigineuse depuis dix ans.

Le principe du lotissement de ces deux hectares a été décidé à l'unanimité au Conseil Municipal. Procédure longue qui a débuté par la sélection d'un maître d'œuvre. Une commission d'appel d'offres a été constituée en avril 2003, avec Joël Clément, Joël Goujet, René Campion et Jean Luc Garnier, titulaires, épaulés par Marcel Blanguerin, Annie Jeannin, Daniel Marangé et Francis Maupied, suppléants.

Thierry Tapiero, architecte, a été retenu à l'unanimité pour la maîtrise d'œuvre.

Une réunion de présentation du projet s'est tenue à la salle des fêtes le 23 mai, en présence de nombreux Condois, tous favorables à ce projet, même s'il peut être lourd pour les finances communales.

Devant l'ampleur de la tâche, le conseil municipal a d'ailleurs souhaité s'adjoindre les services de Haute Marne Aménagement, la société d'économie mixte du Conseil Général. Contrat de délégation de maîtrise d'ouvrage a été signé le 4 août, prévoyant une réception des travaux de viabilisation à l'automne 2004.

.....

La douceur du 1<sup>er</sup> mai a favorisé la randonnée de Condes Loisirs au Bonnevaux. Marche qui a permis aux nombreux participants de fouler la nouvelle parcelle communale des Tire-culs, sur le chemin de Jonchery et d'y admirer une flore remarquable.

Le 8 mai, c'était au tour d'une randonnée équestre, de fouler la terre condoise et ses chemins. Visite dont chacun aurait pu se féliciter si les organisateurs n'avaient prévu de fouler également la rivière, livrant ses herbiers, ses bancs de sable et ses frayères printanières aux sabots et aux roues dévastatrices de dizaines d'équipages. Un peu de bon sens et de retenue n'empêchent pas de profiter de notre patrimoine naturel.

.....

Le mois de juin a vu les élus confrontés à la pousse de l'herbe, malgré les premiers signes de la sécheresse. Un fauchage mécanique de tous les bords de voies communales a été réalisé mi juin par le maire. Mais le conseil municipal s'est aussi trouvé confronté à une situation inédite : gérer l'herbe sur ses propres prairies, acquises récemment, soit presque sept hectares. Solution amiable a été trouvée avec les anciens fermiers, le GAEC Ancelot de Bologne.

Un fauchage sélectif a même permis de sauvegarder une zone d'Ophrys bourdon en fin de floraison. La canicule aidant, une seconde fauche n'a bien sûr pas été nécessaire au cours des mois suivants :

Est-ce le faible niveau de l'herbe en ce mois de juin ? Toujours est-il que le « nettoyage de printemps » organisé le long des chemins communaux permit aux seize condois participants de collecter deux mètres cubes de déchets divers, débordant largement de la remorque de Patrick Leprun.

Un tri sélectif minutieux et chaque matériau de regagner le point de collecte adéquat.

Le lendemain, 22 juin, le centre village accueillait le second vide greniers de Condes Loisirs, sous une canicule peu favorable aux transactions.

.....

La météo n'avait pas fini de faire parler d'elle.

Joël Goujet, délégué au fleurissement, et sa remarquable équipe de bénévoles commençaient à désespérer.

Ce qui n'empêcha pas le jury des villages fleuris, lors du passage du 4 juillet, de sélectionner la mairie et deux maisons particulières, celles de Mr et Mme Denizot et Mr et Mme Jennequin, pour le niveau départemental.

Remise des prix a été effectuée le 5 décembre au Conseil Général.

Tous nos administrés qui donnent de leur temps pour le fleurissement du village doivent encore une fois être chaleureusement remerciés.

.....

Le 8 et 9 juillet, une impressionnante scie mobile installée dans une clairière de la forêt communale débitait en planches et poutres les grumes débardées quelques mois avant. Le tout étant soigneusement empilé par le maire et son équipe sous le hangar communal, les jours suivants.

.....

La sécheresse persistante n'empêchait pas le feu d'artifice du 13 juillet de se dérouler dans de parfaites conditions de sécurité, au bord de l'étang du château, devant 250 spectateurs. Un grand merci à nos artificiers, René Champion, Richard Piot et leurs assistants, et bien sûr à nos hôtes, Monsieur et Madame Heineman pour la qualité de l'accueil dans leur splendide propriété. Ce spectacle succédait à un barbecue réunissant 180 convives, suivi du traditionnel défilé aux lampions. La fête s'achevait fort tard dans la matinée suivante par le bal à la salle des fêtes.

A 13 heures, les bénévoles terminaient tout juste le nettoyage consécutif aux agapes en ce 14 juillet, lorsque était signalé un incendie du dépôt de déchets verts, route de la Chaumière. Vu les conditions atmosphériques, le pire était à craindre.

Heureusement, un vent favorable emportait chaleur et fumées vers le nord, au dessus de la jachère.

Dès le lendemain, une noria de camions de l'entreprise Boureau permettait de mettre au propre ce dépôt. Plus de 200 tonnes de compost furent transportées sur l'ancien terrain de foot, route de Treix. Ceci représentant l'énorme apport de feuilles et tontes de gazon des habitants de Condes depuis 1998, date de fermeture de l'ancien dépôt.

Il est un peu dommage que de nombreux déchets imputrescibles aient été mêlés durant toutes ces années, à ce compost de bonne qualité.

.....

Le 9 août, nous apprenions avec peine le décès de Roger Devarences. Ce travailleur infatigable aura trop peu profité de ses petits enfants, de sa retraite et de la splendide propriété qu'il avait rénovée avec ses amis.

Nous prions sa famille de croire à nos sentiments attristés.

.....

Le manque de pluie, accentué par une canicule peu commune, incitait la Préfecture de la Haute Marne à prendre dès le 8 août un arrêté imposant des restrictions d'eau. Le village de Condes a néanmoins été relativement préservé, ainsi que toute la vallée de la Marne. Notre rivière, bien qu'ayant atteint un niveau inquiétant dans les parties rapides, conservait des biefs bien remplis. Assurant par la même un bon niveau de la nappe phréatique et d'excellentes conditions de survie pour la faune aquatique.

La situation était malheureusement bien différente sur certains affluents de la Marne tels la Suize, le Rognon, la Blaise, asséchés sur des kilomètres.

La Préfecture délivrait d'ailleurs le 12 août un nouvel arrêté interdisant la pêche sur toutes les rivières de 1<sup>ère</sup> catégorie jusqu'à nouvel ordre. On constatera par la suite que la pêche n'aura bien entendu pas pu reprendre jusqu'à la fermeture générale d'octobre.

Le 27 août, une équipe complète du Conseil Supérieur de la pêche pratiquait une pêche électrique de contrôle aux abords du pont du Château. Aux bien maigres résultats sur ce secteur rapide.

Le Président de la Nageotte Chaumontaise et le Maire de Condes profitaient de la présence de ces spécialistes pour leur soumettre le problème de nombreuses truites prisonnières du ruisseau du Bonnevaux quasi asséché.

Ces passionnés acceptaient de prendre sur leur temps de pause et déployaient leurs impressionnants moyens en amont du moulin. Les efforts de chacun étaient récompensés puisque 92 truites de 25 à 50 cm allaient retrouver le bief de la Marne au terme de quatre voyages express, convoyées par Daniel Moutaux et Joël Clément.

Une opération qui s'avèrera encore davantage utile lorsqu'il sera constaté aux premières pluies d'octobre, que des eaux de lessivage du barreau routier de Bologne/Chaumont se sont déversées dans le Bonnevaux parce que l'ouvrage de rétention des eaux n'était pas encore connecté ! Ceci en dépit des multiples mises en garde exprimées par les mairies de Condes et Brethenay, Alain Bourgeot et la Nageotte Chaumontaise.

A noter par contre, le travail très respectueux de l'environnement mené par le Syndicat d'Aménagement Hydraulique sur ce même Bonnevaux, au mois de septembre.

Les divers arbres culbutés dans le ruisseau depuis la tempête de 99 ont été dégagés en partie seulement, ménageant ainsi des abris à la faune piscicole... lorsque le niveau sera revenu à la normale, (chose faite fin novembre).

Au Bonnevaux, toujours, mais dans le coteau boisé, les 184 m<sup>3</sup> résiduels de bois d'œuvre ont trouvé preneur au mois de septembre. La société Planzer de Dancevoir les a débardés avec soin, avec 100 m<sup>3</sup> de notre forêt de la Garguesse à Darmannes. Nos quatre parcelles de forêt communale ont ainsi été débarrassées en quatre années de l'ensemble des chablis issus de la tempête, générant un revenu correct pour la Commune.

Les six affouagistes inscrits cet hiver 2003/2004 façonneront quelques houppiers encore accessibles à la Garguesse, au prix réduit de 7.50 € par lot.

Un phénomène noté partout en Haute Marne : la chute du nombre des affouagistes depuis une quinzaine d'années. Prix attractif du fuel, problèmes de stockage, risques de feux de cheminée, manque de souplesse et de tenue du chauffage au bois en cette ère de la RTT, autant de raisons pour expliquer cette désaffectation. Dommage car l'affouage est une excellente école de la nature et une source de plaisirs simples.

.....

Au mois de juillet, Madame Jolibois nous faisait part de son intention de quitter le logement communal. Départ effectif le 15 août, rapidement remplacé par un jeune couple dès le 1<sup>er</sup> septembre. A noter que les récentes acquisitions immobilières de la Commune ont permis de doter le logement, à l'est, de quelques ares de pelouse, très appréciés.

.....

Dans la matinée du 17 septembre, l'Entreprise SANEST est venue effectuer un nettoyage sous pression des égouts rue des Iris, rue du Petit Bois et rue des Pommerots.

Le maire et un adjoint, présents, ont pu enfin identifier clairement le réseau Pommerots, très mal dessiné sur tous les plans existants !

A peine ¼ de m<sup>3</sup> de gravillons était extrait de ces réseaux dans la matinée. Un travail à renouveler toutefois régulièrement pour conserver leur pleine efficacité à ces réseaux peu pentus.

.....

Durant printemps et été Jean Luc GARNIER, Adjoint, a planifié la vidange de nombreuses fosses septiques du village.

Cette mise en conformité de nos dispositifs de pré - traitement, effectuée à un tarif défiant toute concurrence par la SANEST, permet d'attendre la mise en place d'un système collectif

de traitement. Elle permet également de retenir l'essentiel des matières solides qui, avec des fosses pleines, partent souvent directement dans la rivière.

.....

La Direction Départementale de l'Équipement invitait le 27 septembre à parcourir le fameux barreau de déviation RN 67. Cette portion de route faisait figure d'arlésienne depuis près de huit ans et bien des riverains se désespéraient au fil des années et des arbitrages budgétaires à la baisse.

Ouverture (promis, juré !) pour la mi-décembre après un mois d'essais.

On a du mal à croire, à Condes, Brethenay ou Riaucourt, que le mur des camions va disparaître permettant ainsi le déclassement de cette portion de route de nationale en départementale.

Le revers de la médaille étant la raréfaction à Condes des camions oranges de la Direction Départementale de l'Équipement, pourvoyeurs de sel durant la mauvaise saison. Avec 10 kilomètres supplémentaires de voie rapide à traiter à moyens constants, on le comprendra aisément !

Un premier avertissement était d'ailleurs donné, sans frais, le 23 octobre où une première averse neigeuse blanchissait notre campagne....

.....

La fête foraine des 18 et 19 octobre l'avait échappé belle ! C'eût été bien dommage pour les forains présents à nouveau après 7 années d'absence. Auto-tamponneuses, manège, loteries, et même expo de peinture à la salle des fêtes animaient un agréable week-end débuté par une super choucroute et un bal disco.

Au chapitre culturel, on n'oubliera pas la venue le 10 octobre de Blandine Vue pour une soirée de chansons douces et aigres, à la salle des fêtes.

.....

Le 23 octobre en soirée, le maire mettait symboliquement un terme à toute la série d'acquisitions immobilières en faisant signer l'acte de vente des deux dernières parcelles , AB3 et YA 38, aux héritiers PIOT.

A noter que toutes ces acquisitions ont été réalisées par actes administratifs communaux. Le troisième adjoint, Francis Maupied signant pour le maire, et le maire faisant office de notaire, ces actes ont permis d'éviter les frais notariaux réglementaires. Une très appréciable économie.

De plus, des subventions ont été sollicitées auprès du Conseil Général, du Conseil Régional, et sur les fonds européens du FEDER, concernant l'achat de la parcelle YA 38, à vocation environnementale.

La Région a déjà émis un avis favorable pour 30% . On peut être raisonnablement optimiste avec les deux autres partenaires.

De nombreux projets ont été recensés lors d'un appel à projets du Pays de Chaumont.

Plus personne n'ignore que cette nouvelle structure, (à ne pas confondre avec la Communauté de Communes du Pays Chaumontais) sera mise officiellement en service en 2004. La charte de développement durable, avec diagnostic et document d'orientation, sont à la disposition de tous les administrés en mairie.

.....



Des informations dans le domaine des déchets.

Le SICTOM de la Région de Chaumont souligne la bonne qualité du tri sélectif à Condes. Quelques erreurs toutefois avec la présence de non-recyclables dans les sacs : pots de yaourts, polystyrène, films aluminisés.

Précisons également que les ordures ménagères déposées en poubelles le dimanche soir sont pesées avant d'être incinérées au prix de 80 € la tonne.

A ce prix, il est vraiment dommage pour le porte-monnaie du contribuable, de remplir les sacs de feuilles mortes, ou de gazon selon les saisons. Matières qui sont donc incinérées à 80 € la tonne alors que la Commune dispose d'un stockage de déchets verts.

L'assemblée générale du SICTOM du 19 novembre a fait apparaître une hausse inévitable de la redevance d'ordures ménagères, après plusieurs années de stabilité. Raison de plus pour être très vigilant sur la quantité d'ordures ménagères et de ne pas jeter n'importe quoi.

Le salut ne peut venir que d'une grande vigilance lors des achats, en évitant les sur-emballages, et d'un tri sévère en bout de chaîne. Adaptons donc une attitude éco - citoyenne

Pour le mieux-être de la planète et de notre porte-monnaie.

.....

La commission communale des impôts directs a été convoquée le 10 novembre en mairie. Composée d'élus et d'administrés, sous la houlette d'un représentant de l'administration fiscale, elle est chargée d'affiner et d'approuver les changements de valeur locative des immeubles bâtis ou non bâtis.

Sur cette base de valeur s'appliquent les deux taxes principales : taxe sur le foncier bâti et taxe d'habitation. La première étant un impôt sur le bien, alors que la seconde est un impôt personnel, modulé par des critères divers tels que revenus, personnes à charge...

Au vu des différents dossiers déposés en mairie en 2003 (déclarations de travaux, permis de construire), quelques réévaluations ont été effectuées. Il faut préciser que la situation de base date de 1970, sur la foi d'une déclaration des propriétaires.

Une grande sincérité dans les déclarations actuelles est nécessaire. En effet, la Commune vote un produit attendu des taxes communales lors de l'établissement du budget primitif.

Il est donc clair que les « oublis de déclaration » des uns pénalisent les autres contribuables du village....

.....

Le 11 novembre a vu plusieurs dizaines de villageois se recueillir devant le monument aux morts en compagnie de la municipalité. A noter le texte lu par les enfants du village, scolarisés à l'Ecole de Condes, accompagnés par leur maîtresse, Mme Amovic.

De septembre à décembre, le tunnel du canal a été illuminé chaque nuit afin de permettre une consolidation de sa voûte. Un labeur harassant pour les ouvriers chargés de projeter du béton sur une armature en treillis soudé. Le travail de nuit, sur une barge, a permis de maintenir la circulation diurne des péniches.

.....

En cette fin d'année, une comptabilité précise des conseils municipaux peut être établie . Quatorze séances ont été tenues en 2003 : les 8/1, 21/1, 5/2, 19/2, 5/3, 2/4, 23/4, 4/6, 9/7, 4/8, 3/9, 1/10,5/11 et 10/12.

Remerciements à notre secrétaire Mme Christine Ridde , réélue à chaque séance. Preuve s'il en était de sa compétence.

Un merci également à notre dévouée secrétaire de mairie, Mme Dominique Romano. Sa grande efficacité a d'ailleurs été couronnée par un brillant succès au concours d'attaché territorial, au mois de juin.

## **Travaux 2003**

...

Les trois dossiers principaux inscrits au budget 2003 ont été réalisés conformément aux souhaits du conseil municipal.

- Rénovation des sanitaires de la salle des fêtes , devenue indispensable au vu des milliers de personnes fréquentant notre établissement chaque année.  
Un résultat très satisfaisant. Chantier mené par l'Entreprise Possamaï

Coût : 7193 € HT

Subventions : 3505 €

- Equipement informatique de la mairie, indispensable également pour pouvoir bénéficier des services du nouveau logiciel Magnus.

Coût : 3525 €

Subventions : 2156 €

- Réfection du vitrail de l'église. Travail long et minutieux, réalisé par Mme Anne Ribout, vitrailliste à Chaumont.  
Chantier encore en cours lors de la rédaction de ce bulletin.  
Sincères remerciements à nos financeurs et en particulier à notre Conseiller Général, Monsieur Gérard Gros Lambert.

De multiples autres petits chantiers ont été ouverts sur le territoire communal, avec les employés de la Brigade d'entretien des espaces ruraux, les élus et les bénévoles. Bénévoles qui ne seront jamais assez félicités pour les innombrables heures et mêmes journées qu'ils consacrent à notre petite collectivité. Tout ceci avec une compétence jamais démentie.

- entretien des espaces verts et des accotements
- rénovation du mobilier de la salle des fêtes, peinture du plafond du bar , du podium et des sanitaires
- pose de frissette à l'entrée
- mise aux normes de l'électricité de la salle des fêtes
- renforcement d'un poteau du hangar des vestiaires
- nettoyage et pose de filet pare vent au hangar communal
- désherbage et nettoyage des cimetières



## Météo

...

Agriculteur retraité, Mr Robert DORE a toujours été très attentif au temps qu'il fait. Il nous livre ici le fruit de ses observations locales, en 2002 et 2003.

### Pluviométrie

2002

2003

<b>Janvier</b>	<b>38 mm</b>	<b>Janvier</b>	<b>87 mm</b>
<b>Février</b>	<b>133 mm</b>	<b>Février</b>	<b>24 mm</b>
<b>Mars</b>	<b>48 mm</b>	<b>Mars</b>	<b>39 mm</b>
<b>Avril</b>	<b>30 mm</b>	<b>Avril</b>	<b>51 mm</b>
<b>Mai</b>	<b>51 mm</b>	<b>Mai</b>	<b>38 mm</b>
<b>Juin</b>	<b>12 mm</b>	<b>Juin</b>	<b>51 mm</b>
<b>Juillet</b>	<b>57 mm</b>	<b>Juillet</b>	<b>40 mm</b>
<b>Août</b>	<b>67 mm</b>	<b>Août</b>	<b>23 mm</b>
<b>Septembre</b>	<b>58 mm</b>	<b>Septembre</b>	<b>9 mm</b>
<b>Octobre</b>	<b>90 mm</b>	<b>Octobre</b>	<b>140 mm</b>
<b>Novembre</b>	<b>134 mm</b>	<b>Novembre (1<sup>er</sup> / 20)</b>	<b>38 mm</b>
<b>Décembre</b>	<b>92 mm</b>	<b>Décembre</b>	
<b>Total</b>	<b>810 mm</b>	<b>Total</b>	<b>540 mm</b>

Nota : les précipitations de juillet et août 2003 furent quasi- inutiles pour la végétation car, tombant en petites quantités, elles se trouvaient évaporées dès le lendemain par la canicule.

### Quelques températures notables en 2003

Sous abri, bas du village, proche de la Marne

Gelées du 4 au 13 janvier, avec maximum – 12 le 10 janvier

Radoucissement du 14 au 16 janvier avec 0 degré

De nouvelles gelées du 17 au 25 janvier

Radoucissement du 26 au 31 janvier

Février : températures négatives du 1<sup>er</sup> au 23 février

Mars : températures négatives du 13 au 23 mars avec des moyennes de -2 et -3

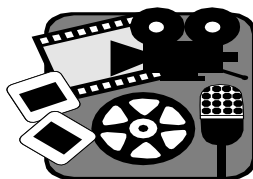
Avril : températures négatives du 1<sup>er</sup> au 11 avril avec un minimum de -6 le 8 avril

Mai à septembre : chaleur supérieure à la moyenne

Octobre : agréable avec seconde quinzaine froide. Neige le 23/10. Gelées -2 à -5

Novembre : relativement agréable, surtout seconde quinzaine

# LES ASSOCIATIONS CONDOISES



## MANIFESTATIONS CONDES LOISIRS

Samedi 4 janvier : remise des prix pour la meilleure décoration extérieure pour les habitations de Condes .

Dimanche 26 janvier : Concours de tarot organisé à la salle des fêtes avec une trentaine de joueurs : buvette .

Samedi 1<sup>er</sup> mars : Défilé dans les rues du village suivi d'un goûter pour les enfants de Condes.

Mercredi 12 mars : Conférence des plantes vivaces, visionnage de diapos suivi d'un débat et une présentation de plusieurs ouvrages.

Dimanche 13 avril : Concours de pêche organisé sur l'étang de Jonchery avec la coopération des membres de la Nageotte. Restauration et buvette.

Mercredi 16 avril : Travaux manuels pour les enfants du village suivi d'un goûter avec la complicité de Maryline Mille.

Jeudi 1<sup>er</sup> mai : Randonnée pédestre pour une quarantaine de personnes dans les bois du Bonnevaux avec un repas tiré du sac.

Dimanche 22 juin : Troisième vide-greniers sur la place de la salle des fêtes avec restauration et buvette.

Dimanche 28 juin : Visite guidée du jardin de Mr et Mme Bulle à Buxières les Villiers pour les journées du patrimoine floral.

Dimanche 13 juillet : Repas champêtre aux abords du château suivi des feux d'artifices et d'un bal dans la salle des fêtes. Buvette et restauration.

Vendredi 10 octobre : Soirée « sketches et chansons » à la salle des fêtes avec buvette et dégustation de gâteaux.

Samedi 18 octobre : Fête patronale sur le week-end avec manèges et auto scooters. Soirée choucroute suivi d'un bal d'Halloween. Buvette

Dimanche 19 octobre : Fête patronale et exposition de peintures à la salle des fêtes de 10 heures à 18 heures.



\*\*\*\*\*

## US CONDES FOOTBALL

Je vous ai quittés fin 2002 sur une note optimiste car les deux équipes seniors se comportaient fort bien. Elles ont confirmé durant leurs fins de championnats respectifs. L'équipe A s'est classée finalement 3<sup>e</sup> en juin 2003 et, à quelques points près, a failli bénéficier d'une montée exceptionnelle due à des défections à l'étage supérieur. L'équipe Réserve a maintenu son cap et son rôle de formatrice dans son groupe de 3<sup>e</sup> série. Elle termine finalement 6<sup>e</sup> à la grande satisfaction de tous car les débuts difficiles en 2002 avaient engendré quelques craintes et surtout elle devait subir les limites quantitatives et qualitatives de l'effectif global. Les meilleurs buteurs furent Guillaume Coulama (A) et Pascal Clément (B) avec 12 buts chacun. A l'intersaison ( juillet et août) quelques nouveaux joueurs ont souhaité pratiquer leur sport favori sous les couleurs condoises. Ils furent les bienvenus d'autant qu'ils sont de qualité, si bien qu'après des débuts hésitants les deux équipes seniors ont trouvé leur rythme de croisière. L'équipe A est 3<sup>e</sup> de son groupe, et doit se rapprocher du leader avant peu. L'équipe B , après un regrettable passage à vide en octobre , est à nouveau performante mais reste modeste dans ses ambitions.

\*\*\*\*\*

## BIBLIOTHEQUE

En 2003, 300 ouvrages ont été prêtés aux utilisateurs de la Bibliothèque. Les permanences se déroulent toujours les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois de 17 h 30 à 18 h 30. Une dizaine de personnes fréquentent régulièrement la bibliothèque et les portes sont également ouvertes aux enfants de l'école communale en dehors de ces permanences. La bibliothèque s'est vu offrir une soixantaine d'ouvrages. Que les généreux donateurs en soient vivement remerciés.

## CONDES GYM VOLONTAIRE

Le Club de gymnastique volontaire de Condes fonctionne tous les mardis de 18h30 à 19 h 30 sous la houlette de notre dynamique monitrice Mme Josiane Champmartin à la salle communale. Cette année, trente six personnes sont inscrites dont deux adolescentes. Nous notons une progression constante de nos effectifs. Grâce à la subvention municipale, nous pouvons chaque année acquérir du nouveau matériel (steps, tapis élastiques) et donc, rester en bonne forme.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

La Présidente : Mme Coulama	03.25.32.22.00
La Trésorière : Mme Picot	03.25.03.13.52
La Secrétaire : Mme Dupont	03.25.03.82.07

## ***AMICALE DES ANIÉS DE CONDES***

Cette année, le Club des Aînés a connu un ralentissement dans ses activités.

Le décès de Monsieur HUMBERT et des blessures et maladies ont justifié l'annulation d'un thé dansant le 4 mai et du voyage en Camargue prévu le 1<sup>er</sup> septembre.

Ont quand même eu lieu une matinée opérette à Chaumont, le repas champêtre le 19 juin à Condes, avec concours de boules, et le dernier thé dansant le 5 octobre.

Bonne ambiance à toutes ces animations. Par contre, pas de trêve pour les passionnés du tarot, même pendant la canicule !

Je vous souhaite à tous une bonne santé pour 2004.

De nouvelles adhésions seront les bienvenues.

Le Président

Marcel BLANGUERIN

## ***ASSOCIATION DE CHASSE DU BONNEVAUX***

Création de l'association le 17 juillet 2002.

Président Patrick Leprun

Secrétaire : Jean-Paul Leseur

Trésorier : Christian Doré

Membres : Alain Morisot, Jean-Pierre Grataroli.

L'association compte en son sein un garde-chasse assermenté en la personne de Laurent Vagnerre.

Malheureusement, la disparition de Monsieur Roger Devarennès, membre très influent par son expérience et sa bonne éthique de la chasse, laisse un grand vide dans notre toute nouvelle société.

L'association loue actuellement le bois dit « Du Bonnevaux » à la commune de Condes.

Elle a pour but la bonne gestion et la régulation cynégétique de la faune sauvage sur les terrains loués ou abandonnés par les différents propriétaires, sur le territoire communal.

Une tombola a été organisée lors du dernier vide greniers avec l'aimable autorisation du Président de « Condes Loisirs » : Monsieur Mille, afin de financer quelques aménagements.

L'entretien des tranches a été réalisé début septembre par tous les membres de la société.

Quelques travaux de nettoyage en forêt sont prévus en 2004 ;

Le Président : Patrick Leprun

## ***LE TENNIS CLUB DE CONDES***

### **Une saison satisfaisante**

L'année 2003 a vu son effectif passer de 45 à 52 adhérents, venant principalement de Condes et des villages alentours.

L'activité est principalement axée sur le tennis loisir, mais une équipe a participé aux différentes compétitions départementales.

L'école de tennis a fonctionné le dimanche matin de 10 h 45 à 12 h 15 avec une quinzaine d'enfants entraînés par deux bénévoles.

En cours de saison, les membres du bureau ont effectué le nettoyage et le démoussage des courts pour les maintenir en état.

Nous tenons à remercier les municipalités de Condes et de Brethenay pour la participation financière.

A l'assemblée générale du 18 octobre, la constitution du bureau a été reconduite.

Il est à rappeler que les adhésions vont de septembre à septembre. Les personnes n'ayant pas encore payé leur cotisation ne sont désormais plus assurées lorsqu'elles se rendent sur les courts de tennis.

Toute personne nouvelle désireuse de pratiquer le tennis peut s'adresser à Michèle Gaymay au 03.25.32.04.37.

Rappel du tarif des adhésions : 32€ par adulte et 28 € par enfant.

## ***SNVOS DE LA VALLEE***

Notre syndicat intercommunal à vocation scolaire assure plus que jamais son rôle de service de proximité avec l'accueil des enfants de Condes, Brethenay et Riaucourt en garderie, à partir de 7h 30 le matin et jusqu'à 18h 30 le soir ainsi que quotidiennement à la cantine.

L'effectif ne cesse de s'accroître chaque année et cela grâce au dynamisme des élus qui s'emploient à augmenter leur population.

L'avenir, auquel nous pensons dès à présent, tend à nous diriger vers un site unique qui regrouperait l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires, visant ainsi à une rénovation complète des classes déjà âgées et le rapprochement de tous les services en un lieu unique. Sachant que la mobilisation des subventions nous oblige à aller dans ce sens , ce sera peut être le moyen de garder la scolarité de nos enfants localement.

Je souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux 2004.

**Le Président  
Jean François Labetowicz**



# **ETAT CIVIL 2008**

## *Décès*

Roger Arthur Emile Devarences                      le 7 août  
Suzanne Guilleminot                                      le 15 décembre

*Nous nous associons à la peine de la famille*

\*\*\*\*\*

## *Mariages*

*Trois couples unirent leurs destinées :*

Eric Girardot et Paola Burri                      le 28 juin  
Stéphane Bruley et Lynda Moris                      le 12 juillet  
Thierry Rafin et Sandrine Campion                      le 12 juillet

\*\*\*\*\*

## *Naissances*

*Toujours dans le chapitre des événements heureux, la commune a enregistré deux naissances :*

Alisha Chantal Heinemann ,Château de Condes  
Eva Flamérion , 29 ,rue des Crêts

*Félicitations aux parents.*

\*\*\*\*\*

### *Nouveaux habitants*

*Mr Christophe Flamérion et Melle Françoise Fèvre, et Eva,29 rue des Crêts  
Melle Laetitia Rodriguez et Mr Jean Claude Villemin , 3 rue de la Montagne  
Mrs Richard et Kévin Millot , et Mme Katia Meneu , 6 rue des Iris  
Mr et Mme Lambert Emmanuel et Yvonne ,et Manon , 12 rue du Petit Bois  
Melle Valérie Grava et Mr Chocard Emmanuel, et Lucas ,20 , rue des Pommerots  
Mme Marie Claude Lecuillier , 18 rue de la Montagne  
Mr et Mme Claude Milési , 6 chemin de l'Abreuvoir  
Mr Yves Nedelec , 9 rue des Pommerots*

*Notre connexion internet : [mairie.condes@wanadoo.fr](mailto:mairie.condes@wanadoo.fr)*